



Règlement Athlétisme découverte saison 2021/2022

Le règlement ci-dessous s'applique à l'ensemble des athlètes licenciés à l'ATAC en ce qui concerne l'école d'athlétisme

BABY 2016	EVEIL 2013/2014/2015	POUSSINS 2011/2012
77 €	77 €	87 €
<u>BABY / EVEIL</u>		LIEU
MERCREDI 14h00 à 15h00 (EVEIL) MERCREDI 15h00 à 16h30 (POUSSINS)		Collège St François Bouvigny-Boyeffles Accès Rue M.Cachin
BABY	EVEIL	POUSSINS
Pas de compétition	course sans classement Kid's par équipe	Idem éveil + compétitions en triathlon course saut lancer (individuelle)
découverte des habiletés motrices	Jeux de motricité Découverte de toutes les disciplines	Approche ludique multidisciplinaire
Pass'Aventure	Pass'Éveil	Pass'Pouss

Inscriptions aux compétitions

Vous recevrez pour chaque date une convocation par mail : il est par conséquent important de le renseigner sur le formulaire d'inscription. Vous aurez un lien cliquable où vous pourrez inscrire votre enfant.

Les inscriptions se font jusqu'au dimanche qui précède chaque échéance (midi). Aucune inscription tardive ne sera prise en compte. Les inscriptions étant payées par le club : merci d'être présent le jour J. Sauf si problème médical : les frais d'inscription engagés pourraient vous être réclamés en cas d'abus de votre part.

Quelques jours avant l'échéance : vous recevrez un mail récapitulatif avec toutes les informations utiles

Il est impératif que chaque licencié participe au maximum aux rencontres proposées. Un licencié éveil n'ayant participé à aucune rencontre ne pourra prétendre se réinscrire l'année suivante. Pour les poussins : obligation de faire au minimum 3 rencontres par saison (comptent : cross, journées qualificatives en salle ou en plein-air,, kid cross, kid's athlé). Les enfants ne respectant pas ce règlement ne pourront se réinscrire à l'ATAC l'année suivante.

Tenue

Pour les séances : il sera demandé à chacun d'avoir impérativement 2 paires de chaussures : 1 pour la salle & 1 extérieure (le changement de chaussure de salle se fera dans les vestiaires, interdiction d'arriver avec aux pieds). L'accès à la salle sera interdit à ceux ne respectant pas cette règle.

Prévoir une tenue fonctionnelle et adaptée aux conditions climatiques.

Le Port du maillot du club est obligatoire pour toutes les compétitions officielles. Chaque licencié s'en verra remettre un avant la première compétition. Un formulaire vous sera envoyé par mail pour connaître votre taille.

Séances Les séances se font dans le complexe du collège St François de Bouvigny (salle, parc) Les parents doivent s'assurer que la séance a bien lieu et sont responsables de leurs enfants jusqu'au début de la séance. Il est formellement interdit de laisser les enfants sur les ateliers avant que la séance ne commence. Merci de tout faire pour respecter et faire respecter ce point. Pas de séances les

jours fériés. Pendant les vacances scolaires : vous serez informés avant chaque période.

Les enfants seront répartis en petits groupes qui correspondront à un nom de pays qu'il devront retenir afin d'éviter un fastidieux appel à chaque séance. Ils pratiqueront toujours au moins : 1 atelier "vitesse" (sprint, haies, relais), 1 "endurance", 1 "saut", 1 "lancer" et une dernière épreuve axée sur le développement des qualités physiques.

Divers

EXCLUSION Tout comportement anti-sportif (comportement inadéquat) et divergeant des valeurs pronées par le club pourra être un motif d'exclusion étudié par le bureau.

BOUTIQUE Le club vous proposera prochainement une boutique en ligne où vous pourrez commander sweats, shorts, sacs au meilleur prix .